

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2023

SOUTENIR L'ENGAGEMENT BÉNÉVOLE ET SIMPLIFIER LA VIE ASSOCIATIVE (1601) -
(N° 1925)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 44

présenté par

M. Fabrice Brun, M. Bony, M. Bourdeaux, M. Brigand, Mme Corneloup, M. Descoeur, M. Dubois,
M. Gosselin, M. Nury, Mme Petex-Levet, M. Ray, M. Vincendet et M. Viry

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 4, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.